

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 13

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sactions, l'entrepôt de l'Arménie. Les caravanes partant de la mer Noire, de Trébisond, passent par cette capitale, soit pour y entreposer leurs chargements, soit pour continuer leur route vers le golfe Persique, ou par la Perse vers l'extrême Orient.

Quoi qu'il en soit de l'importance de cette place, la prise de cette forteresse et les désastres que Moukhtar venait d'éprouver successivement sur les hauteurs d'Aladja et de Deveboyoun avaient démotivé le peu de troupes qui lui restaient et l'auraient mis dans l'impossibilité de garder Erzeroum plus longtemps, si l'armistice n'était pas venu arrêter les hostilités.

Nos prévisions sur la guerre russo-turque, publiées avant l'ouverture des hostilités, en avril 1877, dans un fascicule qui a pour titre : *Considérations sur la guerre future*, ont été très mal appréciées ; on les a crues empreintes d'un russophilisme outré.

Erreur. C'est le calcul basé sur la logique des faits qui a guidé notre raisonnement : nous avons examiné la situation politique et militaire des grands Etats de l'Europe ; les ressources de la Turquie, comparées à celles de la Russie, c'est-à-dire les forces morales et matérielles des deux puissances qui allaient entrer en guerre, et nous en avons déduit les conséquences qui, selon les probabilités, devaient en résulter.

(A suivre.)

• Société des officiers de la Confédération suisse

Section valaisanne.

La fête cantonale de la société du Valais a eu lieu à St-Maurice, les samedi et dimanche 29 et 30 juin écoulé, en même temps que la réunion annuelle de la société de tir *la Cible*.

La combinaison d'une partie du programme entre les deux sociétés, en faisant de ces deux jours une fête générale pour la localité, a donné à cette réunion un cachet tout particulier ; le programme lui-même, des mieux préparés, alliait le travail, le devoir et le plaisir ; la cordiale réception de la population de St-Maurice donnait à l'ensemble un caractère particulièrement joyeux.

A 3 heures après-midi, le samedi, les officiers accourus des diverses parties du pays se réunissaient à la gare pour recevoir le drapeau de la société, apporté de Brigue par M. le conseiller national Clausen, ancien président. Le cortège se forme, et traversant la ville, entièrement pavée, se rend à la place du Parvis où a lieu la réception officielle par M. le colonel de Cocatrix, président en charge.

Après la reconnaissance des logements, le cortège se forme de nouveau pour se rendre à la grotte des Fées, dont les souterrains illuminés retentissent longtemps des échos des tambours. Une excellente collation attend la société à la sortie de la grotte.

Le soir, cortège aux flambeaux pour se rendre au stand, situé à quelques minutes de la ville, et où a lieu une soirée familière que l'excellente musique de St-Maurice transforme bientôt en bal champêtre.

Dimanche matin, à 7 $\frac{1}{2}$ heures, réunion des officiers pour se rendre à la messe qui se célèbre *ad-hoc* à l'église abbatiale, puis ensuite assemblée générale au théâtre. Dans cette assemblée, en outre des affaires administratives courantes, se traite la question des mesures disciplinaires à prendre lors de la rentrée des troupes dans leurs foyers dès le

moment du licenciement, — la question des économies sur l'armée, concluant à demander l'appel pour les cours de répétition de toutes les classes de sous-officiers. — Il est ensuite donné lecture d'un mémoire, de M. le 1^{er} lieut. Pelissier, sur les modifications à apporter au service de sûreté. Nous reviendrons sur ce sujet.

La séance se termine par la désignation de la localité où se tiendra la prochaine réunion, et la nomination du nouveau comité.

C'est Louèche qui est choisi, et le nouveau Comité se compose de :

MM. Allet, Maurice, commandant, à Louèche, *président*.
Zenruffinen, Léon cap.-adj. à Louèche, *vice-président*.
de Werra, Raphaël, lieutenant, à Louèche, *caissier*.
Bayard, cap.-méd., à Louèche, *assistant*.
Willa, Guillaume, lieutenant, à Louèche, *assistant*.

Pendant l'assemblée, dès 10 heures du matin, ouverture du tir pour MM. les officiers; des cibles spéciales, à 300 mètres leur sont réservées au stand, avec prix d'honneur offerts par les dames de St-Maurice.

A midi, banquet officiel où sont réunis, en outre des officiers, des représentants de l'autorité civile, ecclésiastique et militaire cantonale, les toasts les plus chaleureux y sont prononcés et ne prennent fin que pour la reprise du tir qui se continue jusqu'à 6 heures. — Dans l'après-midi, une série de voitures et d'omnibus transportent aux bains de Lavey les officiers dont le tir est terminé, et où les attend, sous les ombrages, la plus charmante collation.

Le soir, rentrée à St-Maurice pour la distribution des prix, puis la journée se termine par un bal officiel organisé par les officiers de la localité.

Par les premiers trains du lendemain, chacun quittait à regret St-Maurice, en emportant de cette réunion les meilleurs souvenirs.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

BELGIQUE. — La lettre du général Brialmont au général Totleben félicitant ce dernier de la prise de Plevna, lettre que nous avons publiée dans notre dernier N°, ne paraît pas avoir l'assentiment de toute la presse belge. *Le courrier de Bruxelles*, par exemple, fait à ce sujet les réflexions ci-après :

« Nous n'ajouterons pas de longues réflexions à la lettre que l'on vient de lire.
» Nous nous croyons cependant autorisés à demander de quel droit M. le général Brialmont écrit à un général russe, au nom de tout un corps d'officiers belges, une lettre qui nous paraît compromettante pour la neutralité de la Belgique.

» L'Angleterre est certes l'une des puissances, pour ne pas dire la puissance qui, dans toutes les circonstances, et en 1870 en particulier, nous a témoigné le plus de sympathies. Nos rois et nos compatriotes ont toujours reçu de la nation anglaise le plus affectueux accueil; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, notre indépendance se trouvait un jour menacée, c'est le peuple anglais encore — la chose ne saurait être mise en doute — qui le premier voudrait à notre secours. Or, lorsqu'on voit l'attitude du vainqueur des Turcs en présence du veto britannique on comprend quel puissant intérêt nous avons à ne pas déplaire à la Reine des mers, qui tient en ses mains vigoureuses le *trident de Neptune*.

» Une appréciation publique, comme celle qui figure dans la lettre au général Totleben, serait déjà une grande maladresse, alors qu'elle émanerait simplement de M. Brialmont, lieutenant-général belge; mais lorsque c'est au nom du corps du génie belge, au nom des ingénieurs militaires belges que cette opinion est émise, nous sommes d'avis qu'il y avait là un danger auquel il était du devoir du gouvernement de parer sans retard. »

BERNE. — M. de Renthe-Fink, capitaine du 4^e régiment de gardes à pied, a été nommé par son gouvernement attaché militaire de la légation allemande à Berne, où il remplacera le capitaine de Wänker, décédé récemment.